

Bruxelles, le 9 octobre 2018

PLUS DE 3,6 MILLIONS DE PERSONNES PEUVENT DÈS MAINTENANT CONSULTER LA MISE À JOUR DE LEUR PENSION COMPLÉMENTAIRE SUR [MYPENSION.BE](https://mypension.be)

Les mises à jour annuelles des comptes de pension complémentaire pour l'année 2018 ont été déclarées dans la banque de données des pensions complémentaires (DB2P). 3,68 millions de personnes qui disposent ensemble de plus de 80 milliards en réserves de pensions complémentaires peuvent désormais consulter un nouvel update de leurs comptes.

Dès à présent, les personnes qui souhaitent savoir ce qu'il en est de leur pension complémentaire, peuvent s'identifier sur mypension.be et y consulter l'état de compte de leur pension complémentaire au **01/01/2018** sur le volet '**ma pension complémentaire**'. Chaque année, les comptes sont mis à jour par les fonds de pension et assureurs. Ceux-ci sont obligés de déclarer l'état des comptes et les droits constitués (situation au 1er janvier de l'année de déclaration) de leurs affiliés à la banque de données DB2P.

Les nouvelles données montrent que cette année près de **3,68 millions de personnes** ont un dossier dans [mypension.be/ma pension complémentaire](https://mypension.be/ma-pension-complementaire), comparé aux **3,65 millions de personnes en 2017**.

Par ailleurs, nous observons qu'il y a **3% de comptes de plus** que l'année dernière (6,90 millions en 2018 contre 6,70 millions en 2017). Le cumul de toutes les réserves de pension a augmenté jusqu'à plus de **80 milliards d'euros**, alors qu'en 2017 on atteignait les **76 milliards** (une augmentation de plus de 5%).

Les gens sont curieux

Plus d'un million de Belges ont déjà consulté le relevé de leur pension complémentaire. *« Il s'agit d'un visiteur sur deux de mypension.be et d'un peu plus d'un sur quatre de toutes les personnes ayant une pension complémentaire. Un beau résultat mais il reste encore du boulot à faire »* remarque Steven Janssen, Directeur général de Sigedis. *« Nous invitons chaleureusement tous les citoyens à venir jeter un coup d'œil sur mypension.be dès que possible ».*

Vous êtes aussi curieux ? **Identifiez-vous avec votre e-ID, Itsme ou l'authentificateur de votre choix** (pour plus d'informations sur ces options, rendez-vous sur csam.be) **pour avoir un aperçu complet de votre (future) situation de pension.** Vous pouvez consulter le montant de votre pension complémentaire sur mypension.be, ainsi que le montant estimé et la date de votre pension légale.

Bien sûr, tout le monde ne perd pas le sommeil à cause de sa pension, et heureusement. C'est pourquoi Sigedis envoie **chaque année** aux affiliés un petit **rappel** et **une mise à jour** de leur dossier de pension complémentaire. Ceci n'est possible que pour les personnes ayant enregistré leur adresse e-mail dans eBox ou sur mypension.be. C'est simple et peut être fait en quelques pas sur socialsecurity.be ou directement sur mypension.be, en mettant à jour les données personnelles dans la partie « mes données ». C'est ainsi, qu'au début de cette année, nous avons pu atteindre **plus d'un demi-million d'affiliés**.

mypension.be est une collaboration entre le Service fédéral des Pensions, l'INASTI et Sigedis.

Le volet '**ma pension complémentaire**' est pris en charge par Sigedis. L'information provient de DB2P, la banque de données dans laquelle sont centralisées les données de toutes les pensions complémentaires.

CONTACT POUR LA PRESSE

Sigedis

Service Communication Sigedis

T: 02 791 50 16

M: communication@sigedis.fgov.be

Vous aimeriez une explication claire sur ce qu'est une pension complémentaire ?

Notre film vous l'explique en quelques minutes.

